

**M. Taylor:** Il a tout donné aux États-Unis.

**M. Crosbie:** Il devait favoriser la création de nouvelles industries de fabrication en Ontario et au Québec. Où sont-elles? S'agit-il de Consolidated Computers qui vient de fermer ses portes et qui nous a coûté 125 millions de dollars? S'agit-il de Massey-Ferguson? S'agit-il de Chrysler? Où sont les nouvelles industries de fabrication et qu'a-t-on fait pour permettre à la Colombie-Britannique de développer ses richesses naturelles et son commerce? La moitié des usines de bois de charpente de la Colombie-Britannique sont fermées et son industrie forestière est dans une situation désespérée. C'est le gouvernement des situations désespérées. C'est lui qui a causé une situation désespérée au Canada. Son slogan pendant la prochaine campagne électorale sera: «Votez libéral et nous vous garantirons une situation désespérée».

● (1550)

Ce gouvernement d'en face peut rester au pouvoir encore deux ou trois autres ans. Pendant combien de temps encore, je vous le demande, monsieur l'Orateur, les Canadiens supporteront-ils ce gouvernement de malheur? Pendant combien de temps encore le supporteront-ils? Pendant combien de temps supporterons-nous ce gouvernement des situations désespérées? Pas une minute de plus, si seulement nous réussissions à nous en débarrasser!

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parler est écoulé.

**M. Crosbie:** En conclusion, monsieur l'Orateur, je tiens à remercier les députés de leur grande attention et j'espère qu'ils sauront tirer profit de ces quelques propos.

**Des voix:** Bravo!

**M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke):** Monsieur l'Orateur, je me réjouis de prendre la parole aujourd'hui au nom du Nouveau parti démocratique. Pour commencer, je tiens à féliciter le ministre du Travail (M. Caccia) de sa nomination, mais j'avoue que j'espérais que pour premier projet de loi, il nous présenterait une mesure législative plus progressiste que celle dont il nous a saisis aujourd'hui.

En règle générale, mon parti accepte volontiers de souscrire à toute mesure qui assure une certaine protection aux travailleurs. Toutefois, c'est délibérément que le gouvernement a créé une récession. Le 9 décembre dernier, on lisait dans le *Star* de Toronto que quelque 140,000 emplois dans les usines avaient été supprimés au cours des trois derniers mois.

J'ai écouté le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) taxer d'hypocrisie le Nouveau parti démocratique. Je voudrais simplement lui rappeler que s'il y a un parti à la Chambre qui est hypocrite, c'est bien le parti progressiste conservateur du Canada! Il n'y a pas longtemps, quand ce parti était au pouvoir, le député de York-Peel (M. Stevens) avait déclaré devant la Chambre qu'il pouvait aisément supprimer environ 60,000 emplois dans la Fonction publique. En outre, le député de Rosedale (M. Crombie) a déclaré devant la Chambre qu'il y aurait lieu de procéder à des mises à pied pour des périodes de six mois, que certaines initiatives s'imposaient et qu'il fallait

### *Prestations d'adaptation pour les travailleurs*

mener des études en ce sens. Voilà comment ce parti gouvernait.

Ce sont les électeurs canadiens qui ont rejeté le parti conservateur bien que la politique et les programmes du Nouveau parti démocratique aient été une bonne occasion d'examiner ceux des conservateurs.

**M. Taylor:** Voyez où vous en êtes. Êtes-vous sûrs de vous?

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. La présidence parvient à peine à entendre le député.

**M. Parker:** Monsieur l'Orateur, le bill C-78 prévoit le versement de prestations aux travailleurs mis à pied et modifie le Code canadien du travail. Il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans jusqu'au moment où l'on commence à examiner le projet de loi. Le gouvernement cherche à mettre sur pied un Office d'aide à l'adaptation des travailleurs; il cherche à modifier la politique et les programmes qu'il n'a pas osé rajuster jusqu'à présent. Il veut enfin apporter un peu de soulagement en présentant une demi-mesure.

Voyons un peu dans quelle mesure le projet aura une portée limitée, monsieur l'Orateur. Il faudra d'abord que la région en question ait été désignée. Le travailleur admissible devra être citoyen canadien ou résident permanent, avoir au moins 54 ans mais pas plus de 65, ou encore pas moins de 50 et pas plus de 54 s'il a 30 années de service. Et il aura dû travailler 10 ans sur les 15 dernières dans une industrie donnée. Enfin, la mise à pied devra affecter 10 p. 100 de l'effectif ou au moins 50 travailleurs. Imaginons un peu combien il y en aura pour bénéficier de ces dispositions quand on sait que 140,000 ouvriers d'usine ont été mis à pied depuis trois mois.

En présentant le projet de loi, le ministre a indiqué que le Congrès du travail du Canada appuyait le projet de loi. Je voudrais rappeler quelques recommandations que le Congrès a présentées au gouvernement: En voici une:

Un préavis d'un an avant la fermeture d'une usine et une mise à pied massive, et six mois de préavis pour les mises à pied touchant moins de 50 ouvriers.

Cela paraît raisonnable.

Les autres recommandations sont les suivantes:

—toutes les mises à pied doivent être justifiées au cours d'audiences devant une commission de protection des emplois

—avant de procéder à des mises à pied, l'employeur doit consulter le syndicat sur les façons d'éviter une perte d'emplois; si les mises à pied sont inévitables, il faut conclure une entente avec le syndicat concernant les conditions du licenciement les heures normales de travail doivent être diminuées par le biais de la négociation collective;

—toutes les heures supplémentaires doivent être facultatives; la rémunération des heures supplémentaires doit passer à deux fois et demie le taux normal

Ce sont là des propositions constructives, monsieur l'Orateur. J'ai déjà proposé à maintes reprises à la Chambre un programme destiné à l'industrie ferroviaire. Le gouvernement actuel n'a pas jugé bon de proposer une mesure législative s'appliquant aux heures de travail des employés, et il s'en trouve qui sont donc obligés de travailler jusqu'à 11 heures tandis que les mises à pied ont lieu dans tout le pays. C'est une honte, et le gouvernement devrait examiner les secteurs où il existe des possibilités d'emploi, et non obliger les gens à